



PASSATION DES MARCHÉS

De nouveaux spécialistes formés

Une formation de douze mois sur les procédures nationales de passation des marchés publics a été organisée au profit des Congolais, dans le cadre d'une initiative conjointe entre le gouvernement et la Banque mondiale.

« Ces jeunes formés vont permettre à notre pays de faire un grand pas en matière de passation des marchés publics. Nous avons besoin d'eux pour garantir la crédibilité de ces processus », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, Sylvain Lékaka.

Page 16

Les parties prenantes au programme de formation/DR



MÉDIAS

Des journalistes s'imprègnent du droit international humanitaire



Des journalistes en formation/Adiac

Les professionnels des médias publics et privés se sont imprégnés du droit international humanitaire lors d'une rencontre tenue du 28 au 29 mars, à Brazzaville, grâce à la Croix-Rouge congolaise en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Page 5

SANTÉ

Dépistage du diabète à Ignié



L'équipe de MCPLC en pleine campagne à Ignié/DR

Située à environ 45km au Nord de Brazzaville, dans le département du Pool, la localité d'Ignié a accueilli une campagne de dépistage gratuit du diabète.

Une initiative de l'association Marcher, courir pour la cause qui vise, entre autres, à réduire la prévalence de la maladie au Congo.

Page 16

VOLLEYBALL

Les clubs de Brazzaville en compétition



Une séquence du match JCM-Inter/Adiac

Le championnat de volleyball du département de Brazzaville a été lancé le 30 mars en présence des dirigeants de la fédération de la discipline. Plus d'une dizaine des meilleures équipes de la capitale en version féminine et masculine participent à cette compétition dont la phase aller s'achèvera le 27 avril prochain.

Page 11

Éditorial Digitaliser

Page 2

ÉDITORIAL

Digitaliser

L'usage de l'internet dans les foyers des grandes agglomérations nationales progresse à une telle vitesse que l'opérateur historique et les sociétés privées s'emploient à étendre leur réseau jusqu'aux confins des zones périphériques.

Mais, l'accoutumance devenant irréversible, le moindre incident sur la ligne provoque d'importants désagréments chez les usagers, qu'ils se connectent depuis les smartphones, les téléviseurs, les ordinateurs ou les tablettes tactiles.

Observée depuis un moment, l'intégration fracassante de l'internet dans les familles congolaises devrait s'accommoder d'une certaine précaution pour éviter les tracasseries et les affluences dans les points de réabonnement.

Les usagers sont parfois contraints de patienter une voire deux heures de temps pour s'acquitter de leur facture mensuelle. Ce qui n'est pas de nature à garantir une relation conviviale entre les fournisseurs du signal internet et les consommateurs.

Pourtant les solutions existent. Elles sont, d'ailleurs, implémentées par des services de fourniture d'eau, d'électricité et des télédistributeurs. Il est donc temps de digitaliser le mode de paiement pour permettre aux abonnés de régler leur consommation plus aisément. Il y va de la fiabilité de la qualité du service dans ce monde de concurrence.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Échange sur les enjeux de l'autonomisation des Congolaises

Dans le cadre de la célébration en différé des activités de la Journée des droits des femmes, plusieurs parlementaires ainsi que d'autres actrices majeures de la société congolaise ont participé, le 28 mars à Brazzaville, à une conférence débat sur le thème « Femme congolaise face aux enjeux d'autonomisation ».



Des participantes DR

La conférence débat, initiée par les sénatrices, a réuni plusieurs femmes et s'est inscrite dans l'optique de la célébration des activités du mois de mars. Ce moment de partage a permis aux participantes de découvrir leur potentiel et de partager leurs expériences.

Dans son discours, la sénatrice Elisabeth Mapaha a non seulement contextualisé l'événement mais a également expliqué les avancées en matière des droits de la femme au Congo. « Mesdames et messieurs, l'autonomisation des femmes est

un processus par lequel les femmes acquièrent les compétences nécessaires pour prendre des décisions concernant leur vie et leur bien-être. Cela inclut les aspects liés à leur éducation, leur formation. L'objectif consiste de permettre aux femmes de s'affirmer et de revendiquer leurs droits » a-t-elle expliqué.

Sa collègue Rebecca Chara Moundélé-Ngollo Loubienga a abondé dans le même sens pour rappeler que cette initiative qui se déroule chaque année au Sénat vise à sensibiliser les femmes aux problèmes qui les

concernent. Elle a, par ailleurs, reconnu que le gouvernement travaille pour l'amélioration de la situation de la femme congolaise. Plusieurs sous thèmes ont fait l'objet des présentations, notamment par la directrice de la Promotion de la femme, Isabelle Ewandza, et la directrice générale de l'Agence de la profession des investissements, Annick Mongo. Si la première a mis l'accent sur l'autonomisation des femmes, la seconde a développé le sujet sur l'entrepreneuriat de la femme congolaise.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DIASPORA:

Des retrouvailles entre Congolais à Paris

Sur invitation de Guy Magloire Mafimba Motoki, des membres de la diaspora congolaise, sans distinction d'obédiences politiques, de partis ni d'affiliation aux formations de la société civile, se sont réunis le 29 mars, à Paris, en France. Guy Magloire Mafimba Motoki impulse une dynamique citoyenne en vue d'instaurer «Un projet commun pour la renaissance de la République du Congo»

Guy Magloire Mafimba Motoki impulse une dynamique citoyenne en vue d'instaurer «Un projet commun pour la renaissance de la République du Congo». De par la mixité dans sa forme et sa configuration, tenant compte des participants, de l'ambiance fraternelle qui y a régné, la conjonction des préoccupations autour de l'intérêt supérieur de la Nation congolaise et l'importance des questions qui y étaient abordées, la rencontre a symbolisé l'unité et la cohésion des Congolais. Parmi les participants, la

présence des citoyens du monde, particulièrement celle des militants panafricanistes.

En tant que coordinateur de la Dynamique citoyenne projet commun pour la renaissance du Congo, Guy Magloire Mafimba Motoki a exposé les motivations de la démarche qui repose sur les défis qui se posent à la République du Congo et les voies utiles pour y trouver des solutions, aux fins d'accélérer le développement du pays dans tous les domaines de la vie nationale. Par la suite, plusieurs interventions ont permis de



Guy Magloire Mafimba Motoki/DR

passer en revue les nombreux maux dont souffrent les Congolais et les divers handicaps qui freinent la marche en avant du pays, ainsi que la mise en place des politiques publiques efficaces réellement au service de la population pour assurer son total bien-être. Ces échanges ont été conclus par la rédaction d'un Manifeste pour la renaissance du Congo, au but cardinal, à en croire les auteurs dudit document, de refonder la démocratie, retrouver la justice, construire la prospérité dans le pays.

Marie Alfred Ngoma

ÉPENA I

La population édifée sur la dernière session budgétaire

La députée Edith Dhiamiss Mbala de la première circonscription électorale d'Épéna, dans le département de la Likouala, y a effectué une descente parlementaire, du 29 au 31 mars, au cours de laquelle elle a rendu compte à ses mandants de la session budgétaire du 15 octobre au 23 décembre 2024 de l'Assemblée nationale et recueilli leurs doléances.



L'élue d'Épéna I accompagnée par la population/Adiac

L'élue a également rencontré ses mandants et les acteurs locaux afin d'enrichir la réflexion parlementaire et de mieux comprendre les enjeux sur le terrain. A cette occasion, les problèmes de santé, de route et d'éducation scolaire ont été posés.

Edith Dhiamiss Mbala a été bien reçue par la population, huit mois après le décès de la députée titulaire Marie-Louise Tono. Une marche pour saluer sa mémoire a été organisée le 29 mars à Epéna, drainant une foule immense. «J'ai été accueillie dans une très belle ambiance. C'est ma première descente parlementaire après la disparition de ma titulaire», a précisé la députée de la première circonscription électorale d'Épéna.

Fortuné Ibara

AIRE PROTÉGÉE

Deux mille nouveaux plants d'accacias pour préserver la forêt de la Patte-d'oie

Le planting des essences d'accacias a été réalisé, le 26 mars, sur une superficie d'un hectare de la réserve forestière de la Patte-d'oie, à Brazzaville. Cette opération de planting vise à sauver la forêt artificielle sous pression des activités urbaines.

L'activité de planting conduite par le ministère de l'Économie forestière s'inscrit dans le cadre de la célébration de la douzième édition de la Journée internationale des forêts. La réserve faisant partie du domaine forestier national et des aires protégées du Congo est l'un des sites de reboisement retenus cette année par les autorités. L'espèce d'acacia auriculoformis sélectionnée a été plantée sur une parcelle à un écartement 2x2m, normalement pour une densité de 2000 plants à l'hectare.

Sur la parcelle retenue, les organisateurs du planting ont préféré planter 2000 plantes. Selon le conseiller à l'afforestation, reboisement, agroforesterie et restauration des paysages, Gaston Maloumdama, des précautions ont été prises pour protéger le périmètre. «L'espèce que nous allons planter est une légumineuse, c'est l'acacia auriculoformis. Et il y a certains travaux préliminaires qu'on a eus à exercer sur le terrain, parmi lesquels le sarclage, le quadrillage, le



Le planting d'arbres à la Patte-d'oie/DR

piquetage et le sarclage autour du site. Nous n'avons pas fait un sarclage en plein tout simplement pour éviter que cette partie soit dévaluée par les personnes insensibles», a-t-il indiqué.

Créée au début des années 1950, la forêt de la Patte-d'oie constitue le poumon vert de la ville capitale Brazzaville. Mais l'aire protégée a fait l'objet des actes inciviques; certains habitants y mettent du feu pour produire du charbon de bois. Dotée d'un parc zoologique, qui renaît de ses cendres, elle a servi de centre de transit de

nombreuses espèces animales sauvages de l'Afrique équatoriale française. Le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Moumbouilou, a mis en garde à cette occasion les inciviques. «Nous lançons un appel à l'endroit des riverains de la Patte-d'oie, afin qu'ils contribuent à la préservation, la protection de cette réserve forestière utile pour tout le monde. Cette forêt qui procure l'oxygène pour tout le monde, je pense que les dispositions ont été prises par l'administration», a-t-il averti.

Fiacre Kombo



Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART

dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Des journalistes éduqués sur le droit international humanitaire

Des professionnels des médias publics et privés ont été éduqués, du 28 au 29 mars à Brazzaville, sur les notions de base du droit international humanitaire (DIH) lors d'un atelier organisé par la Croix-Rouge congolaise en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge.

L'atelier avait pour objectif de former des journalistes sur les activités des composantes du mouvement Croix-Rouge au Congo en vue de relancer le réseau du club des professionnels des médias humanitaires. Il s'agissait ainsi de susciter les adhésions des journalistes à l'action humanitaire de la Croix-Rouge et de créer un cadre d'échange d'information entre elle et les médias.

Pendant deux jours, les participants ont bénéficié des enseignements sur les notions de base du droit international humanitaire, notamment les principes d'humanité, la distinction, la précaution et la proportionnalité.

Le DIH est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherche à limiter les effets des conflits ar-



Des journalistes en formation/Adiac

més. Il couvre les domaines de la protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux combats, de restriction aux moyens de guerre, principalement les armes, et aux méthodes de guerre comme

certaines tactiques militaires.

D'autres connaissances acquises ont porté sur les missions de chaque composante du mouvement Croix-Rouge, à savoir les mouvements Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que les sociétés nationales de la Croix-Rouge.

D'après les organisateurs, ces mouvements sont régis par des principes fondamentaux : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

En ce qui concerne la Croix-Rouge congolaise, auxiliaire des pouvoirs publics, les organisateurs ont martelé sur son historique, ses missions, la faible sensibilisation de ses activités d'assistance humanitaire au niveau national ainsi que la présentation de quelques projets et activités réalisées en collaboration avec les partenaires. Ils ont déploré à cette même occasion le manque de lois pour la protection de l'emblème de la Croix-Rouge congolaise ainsi que son utilisation abusive par d'autres structures.

Lydie Gisèle Oka

AFRIQUE-CANARIES

Un partenariat renforcé

Les îles Canaries ont récemment franchi une étape majeure dans leur relation avec l'Afrique en lançant leur première Stratégie Canaries-Afrique, un plan global visant à structurer et renforcer la coopération avec le continent.

Le président des Canaries, Fernando Clavijo, a annoncé l'initiative lors d'un forum organisé par Prensa Ibérica à la Casa África, soulignant son ambition de faire de l'archipel un pont stratégique entre l'Europe et l'Afrique. Dans son allocution, il a insisté sur l'importance du Maroc, qualifié de partenaire stratégique privilégié, affirmant la volonté du gouvernement canarien de renforcer les relations bilatérales avec le royaume, en raison de sa position géographique, de son rôle central en Afrique du Nord et de son dynamisme économique. Il a également mentionné d'autres pays prioritaires pour la coopération, notamment la Mauritanie, le Sénégal, le Cap-Vert et la Gambie, ainsi que la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée-Bissau. Néanmoins, il a souligné que la relation avec le Maroc devait être envisagée de manière stratégique et durable, dans un cadre de coopération renforcée.

La Stratégie Canaries-Afrique repose sur plusieurs axes majeurs, précisément l'unification des programmes existants en un plan unique pour une meilleure efficacité; le développement de la connectivité entre l'archipel et les principales villes africaines, principalement au Maroc; la promotion d'alliances économiques et institutionnelles, avec un accent particulier sur l'innovation; le développement durable et l'économie verte et bleue, ainsi que le renforcement de la coopération territoriale en matière d'éducation, de formation et d'échanges culturels. Pour mettre en œuvre cette volonté, un Conseil stratégique Canaries-Afrique sera créé sous l'égide du gouvernement des Canaries, avec une coordination assurée par la Direction générale des relations avec l'Afrique. L'archipel entend capitaliser sur sa proximité avec le continent africain et son appartenance à l'Union

européenne pour jouer un rôle de carrefour économique et culturel.

Le Maroc, en tant que puissance régionale en pleine expansion, représente un levier stratégique pour développer cette dynamique. « Cette initiative s'appuie sur une écoute attentive des besoins et attentes des pays africains, avec la volonté d'apporter des solutions concrètes et mutuellement bénéfiques », a expliqué Fernando Clavijo. Au-delà des aspects économiques, la Stratégie Canaries-Afrique vise à établir un cadre de coopération plus large, englobant la sécurité, la gouvernance, la recherche et l'innovation. L'initiative a été accueillie favorablement par les différents acteurs présents lors du forum. Avec cette nouvelle approche, les Canaries aspirent à consolider un partenariat d'avenir avec le Maroc et l'Afrique, en transformant leur position géographique en un atout stratégique majeur.

Noël Ndong

IMMIGRATION

Les Etats-Unis suspendent la délivrance de visas aux Tchadiens

La mesure prise pour une durée de quatre-vingt dix jours concerne principalement les visas touristiques, d'études et d'affaires et non les visas diplomatiques ainsi que les détenteurs de cartes de résident.

Face à la décision américaine, Ibrahim Adam Mahamat, porte-parole du ministère tchadien des Affaires étrangères, a exprimé ses regrets et a affirmé la volonté du gouvernement de collaborer avec les autorités américaines pour résoudre rapidement ce problème. N'Djamena se dit prêt à travailler de concert avec Washington pour comprendre les raisons de cette suspension et obtenir sa levée dans les plus brefs délais. Les ressortissants tchadiens qui souhaitent obtenir un visa peuvent déposer une demande auprès d'une ambassade américaine d'un pays tiers.

La suspension des visas américains au Tchad s'inscrit dans un contexte plus large de durcissement des politiques migratoires américaines. Depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis, plusieurs pays ont vu leurs règles d'entrée sur le sol américain durcies. Une liste de quarante-trois pays, dont vingt-deux africains, aurait fuité récemment, indiquant de nouvelles restrictions de visas. Ces pays sont classés en trois catégories selon le degré de limitation imposé. Le Tchad figure sur la liste jaune, la moins restrictive des trois. Les pays concernés disposeraient d'un délai de soixante jours pour répondre aux exigences sécuritaires fixées par les États-Unis. Pour l'instant, ces nouvelles mesures n'ont pas été officiellement confirmées par les autorités américaines mais elles affectent les voyages, les échanges académiques et commerciaux.

La suspension des visas américains pour le Tchad soulève des questions sur l'avenir des relations entre les deux pays. Si cette mesure se prolonge, elle pourrait avoir des répercussions sur la coopération sécuritaire entre eux dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, les investissements américains au Tchad, notamment dans le secteur pétrolier, les programmes d'aide au développement financés par les États-Unis. Les autorités tchadiennes et américaines sont appelées à travailler activement pour clarifier la situation et obtenir la levée de ces restrictions. L'enjeu est de taille pour le Tchad qui cherche à maintenir de bonnes relations avec les États-Unis tout en préservant les intérêts de ses citoyens.

N.Nd.

GUERRE DU TIGRÉ

Les violences au centre d'une plainte déposée en Allemagne

La plainte va à l'encontre de hauts officiers et officiers éthiopiens comme érythréens pour « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité ».

Entre 2020 et 2022, le conflit qui avait opposé le Front de libération du Tigré et le gouvernement fédéral éthiopien avait fait au moins 600 000 morts. Huit témoins de ces atrocités ont donc décidé de déposer une plainte en Allemagne. La première du genre, elle a été déposée en septembre 2024, et complétée avec de nouveaux éléments le 20 mars dernier.

Elle concerne douze hauts dignitaires dont les noms n'ont pas été dévoilés. Les huit plaignants qui ont requis l'anonymat et dont la plupart résident en Allemagne ont été témoins de

différents meurtres, viols ou encore détentions arbitraires. Il y a de bonnes raisons de croire que les faits rapportés constituent des « crimes de guerre » et des « crimes contre l'humanité », a déclaré Nick Leddy, avocat et membre du bureau du procureur de la Cour pénale internationale, chargé du département des contentieux de l'association Legal Action Worldwide, rédacteur de la plainte.

« La plainte, qui fait environ 100 pages, est constituée d'analyses approfondies de preuves en sources ouvertes, ainsi que de témoignages de nos clients

qui sont des victimes, ou encore de témoignages de personnes qui nous ont fourni du contexte », a-t-il poursuivi, ajoutant : « Toutes ces preuves mises bout à bout devraient être suffisantes pour que le procureur allemand ouvre une enquête et, espérons-le, délivre un mandat d'arrêt ». Cette plainte intervient alors que la situation se détériore de nouveau dans la province du Tigré, sur fond de tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Le 14 mars, l'Union africaine exprimait « sa profonde inquiétude ».

Noël Ndong

GUINÉE

Le capitaine Moussa Dadis Camara gracié

Le général Mamadi Doumbouya, président de la transition, a signé le 28 mars un décret accordant la grâce présidentielle au capitaine Moussa Dadis Camara, auparavant condamné, en août 2024, à vingt ans de prison pour crimes contre l'humanité pour sa responsabilité dans le massacre du 28 septembre 2009, en Guinée.

« Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la Justice, une grâce présidentielle est accordée à M. Moussa Dadis Camara pour raison de santé », annonce le décret lu à la télévision nationale par le général Amara Camara, porte-parole de la présidence.

A l'issue d'un procès historique qui avait duré près de deux ans, l'ancien chef d'Etat de Guinée Moussa Dadis Camara avait été condamné à vingt ans de prison. Le 28 septembre 2009, au moins 156 personnes ont été tuées, par balle, au couteau, à la machette ou à la baïonnette, et des centaines d'autres blessées, dans la répression d'un rassemblement de l'opposition dans un stade de Conakry et de ses environs, selon le rapport d'une commission d'enquête internatio-

nale mandatée par les Nations unies. L'on évoque au moins 109 femmes qui ont été violées.

Les exactions, dont les chiffres réels sont probablement plus élevés, ont continué plusieurs jours contre des femmes séquestrées et des détenus torturés dans ce qui est considéré comme l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire contemporaine de la Guinée.

Aux côtés de l'ancien président Moussa Dadis Camara (2008-2010), sept autres personnes avaient été condamnées à des peines allant jusqu'à la perpétuité pour leur responsabilité dans ce massacre.

Dans une série de décrets lus à la télévision nationale, le chef de la junte en Guinée, le général Mamadi Doumbouya, avait annoncé la « prise en charge des frais d'indemnisation

des victimes du massacre du 28 septembre 2009 ». Les annonces de la junte viennent appliquer les réparations ordonnées par le juge pour les victimes, allant de 200 millions de francs guinéens (plus de 20 000 euros) à 1,5 milliard de francs guinéens (plus de 160 000 euros), selon les cas.

La junte, arrivée au pouvoir par un putsch en 2021, avait permis la tenue de ce procès historique et très attendu par les victimes.

Ces annonces par décret interviennent dans un contexte de sévère restriction des libertés en Guinée. De nombreux opposants à la junte ont disparu ou sont inquiétés par la justice, des manifestations réclamant le départ des militaires sont régulièrement interdites et plusieurs médias ont été fermés dans le pays.

Yvette Reine Boro

EST DE LA RDC

Un don de sang en faveur des militaires au front

L'action s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la campagne dénommée « Don du sang pour nos héros », initiée depuis quelques mois par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba.

La Caisse de péréquation a voulu, en organisant une collecte de sang, marquer aussi son appui aux militaires au front et à toutes les victimes de la guerre injuste imposée à la République démocratique du Congo par le Rwanda à travers ses supplétifs du M23. Le ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale a pris part à la cérémonie, saluant l'élan de solidarité dont a fait montre cette caisse à l'endroit de ceux qui combattent au front.

Prenant la parole pour la circonstance, le Dr Samuel Roger Kamba a souligné que le pays subit non seulement des attaques militaires, mais aussi des souffrances humaines considérables, avec des milliers de blessés et de déplacés. Il a rappelé qu'« il n'y a pas que les armes qui sauvent, il y a aussi le sang qui sauve. Ceux qui sont déjà blessés n'ont pas besoin de balles, ils ont besoin de sang ». Il a insisté sur l'importance de ce geste de solidarité, précisant que le sang collecté arrivera effectivement aux personnes qui en ont besoin grâce à un couloir humanitaire bien établi.

Le ministre a également encouragé les Congolais à ne pas limiter leur don à une seule fois, mais à renouveler cet acte héroïque chaque fois que l'occasion se présente. « Donner le sang ce n'est pas un geste ponctuel, mais un engagement constant », a-t-il affirmé, soulignant l'importance de cette action pour soutenir les blessés, y compris les militaires et les civils, ainsi que les femmes enceintes et les malades hospitalisés. Cette campagne a non seulement permis de recueillir du sang précieux pour les centres de santé, mais a également renforcé l'élan de solidarité nationale. « Ce n'est pas un geste anodin ni politique, c'est un besoin vital pour ceux qui sont alités dans nos hôpitaux et qui souffrent chaque jour du conflit », a-t-il ajouté. Le ministre a exprimé sa gratitude envers tous les donateurs de sang et les organisateurs de l'événement, et a appelé les entreprises publiques et privées à poursuivre leurs efforts en matière de solidarité.

La campagne de don de sang s'inscrit dans une démarche nationale visant à répondre aux besoins urgents de la population vulnérable et à soutenir le travail héroïque du personnel de santé qui œuvre dans des conditions extrêmement difficiles.

Blandine Lusimana

NÉCROLOGIE



La famille Assama et Mme Henriette Ibata Mboukou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, Assama Elaka Josia Curie, survenu à Brazzaville le 27 mars.

La veillée mortuaire se tient au N° 94 rue Bouenza, Talangai, avenue Manatay (réf : arrêt Manguier).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mouélé Makaya Pamela Aliçon.

Je désire être appelée désormais Mouélé Pamela Aliçon. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Réflexion sur les 10 ans de l'adoption de la loi relative à la denrée

La République démocratique du Congo (RDC) a célébré, le 27 mars en différé, la Journée mondiale de l'eau placée sur le thème national « La restauration des écosystèmes congolais, une issue pour la lutte contre le réchauffement climatique ».

Pour marquer d'une pierre blanche la célébration de l'événement, le Comité national d'action de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (Cnaeha), une structure sous tutelle du ministère du Plan et de la Coordination de l'aide au développement a organisé, le 27 mars à Kinshasa grâce à l'appui de Path, une conférence-débat réunissant les experts de différentes institutions ministérielles ayant une incidence avec la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ainsi que les délégués de la société civile oeuvrant dans ce secteur.

La loi relative à l'eau totalise cette année dix ans après son adoption. Elle a été le clou des discussions entre les experts qui ont relevé des défis majeurs quant à son application effective. Le délégué général au Plan, Daniel Epembe, qui a ouvert au nom du ministre de tutelle cette journée, a recommandé aux experts de mener des échanges approfondis sur les défis et proposer des solutions sur la mise en œuvre de la loi relative à l'eau adoptée depuis 2015. Cette loi, a-t-il déclaré, compte dix ans d'existence et peine à être mise en œuvre correctement.

«C'est à ce titre que j'invite toutes les parties prenantes oeuvrant dans les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement

à faire avancer tous les efforts du gouvernement de la RDC dans ce secteur vital...», a-t-il fait savoir.

Daniel Epembe a appelé tout le monde à l'action pour préserver l'écosystème. «Il est impératif que nous agissons maintenant pour restaurer et protéger nos écosystèmes. La restauration des écosystèmes congolais n'est pas seulement une question de la préservation de la nature, c'est une question de survie pour des millions de Congolais qui dépendent de ces ressources pour leurs subventions», a-t-il renchéri.

Il est convaincu de l'atténuation des effets néfastes dus au réchauffement climatique. «En investissant dans la restauration de nos rivières, de nos lacs et de nos forêts, nous pouvons non seulement atténuer les impacts des réchauffements climatiques mais aussi renforcer la résilience de nos communautés face à ces effets», a-t-il fait savoir, ajoutant que pour relever ce défi, il est nécessaire de sensibiliser les concitoyens à l'importance de l'eau et des écosystèmes. Cette sensibilisation, a-t-il souligné, passe par l'éducation, la vulgarisation et l'engagement de tous les acteurs de la société, à savoir le gouvernement,

les partenaires financiers et techniques, les organisations non gouvernementales, les secteurs privés et les citoyens.

«Ensemble, nous devons promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, encourager la gestion intégrée des ressources en eau et soutenir les initiatives locales de restauration», a-t-il préconisé. Auparavant, le secrétaire exécutif du Cnaeha, Antoine Lumonadio, a révélé que la RDC avait, à travers son programme «Eau, hygiène et assainissement», comme objectifs d'atteindre au moins 80% pour l'accès à l'eau, 70% pour l'hygiène et 80% l'accès au service. Ces objectifs, a-t-il regretté, peinent à être atteints, notamment par la faible mobilisation de tous autour des activités liées à l'amélioration de la gestion durable des ressources en eau, pourtant une denrée épuisable.

Célébrée chaque 22 mars depuis 1992, la Journée mondiale de l'eau offre une opportunité à l'humanité pour exciter à l'action afin de juguler sa pénurie dans le monde. Elle vise exceptionnellement à soutenir les efforts vers l'atteinte de l'objectif de développement durable 6, à savoir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030.

Blandine Lusimana

SANTÉ MENTALE

Plus d'une centaine de Kinois consultés gratuitement au CNPP

Plus d'une centaine de patients ont répondu, les 27 et 28 mars, à l'appel du Centre neuro psychopathologique (CNPP/Unikin) pour des consultations gratuites, surprenant les initiateurs de cette action par le niveau d'engouement enregistré à la suite de la communication faite à ce sujet.

Pour célébrer ses soixante ans d'existence, le CNPP a cru bon d'organiser deux journées portes ouvertes qui accompagnées des consultations gratuites. Déjà, au premier jour, plus d'une cinquantaine des cas ont été diagnostiqués. Plusieurs personnes manifestant des troubles de comportement ou de déficience intellectuelle ont été reçues. «J'ai personnellement reçu des cas d'épilepsie, de troubles neuro-développementaux qui est une maladie des enfants qui ne se développent pas bien, les cas de déficience intellectuelle, des séquelles d'AVC, etc.», a indiqué le Pr Daniel Okitundu, médecin en chef de cet établissement hospitalier cité par mediacongo.net.

Presque toutes les catégories sociales ont été représentées lors de cette campagne qui, à bien des égards, a été une réussite. Au moins cinq box de médecins ont été disponibilisés pour une durée moyenne de dix à quinze minutes par consultation. Après cette étape, des examens étaient prescrits aux patients. Ceux qui étaient prêts financièrement se faisaient examiner sur place et obtenaient leurs résultats séance tenante.

Précisons que cette initiative visait à mettre en lumière les actions antérieures et les ambitions futures du CNPP qui entend passer un cap dans les domaines de neurologie, de psychiatrie et de la neuroscience. Les maladies mentales constituent, en effet, un sérieux problème de santé publique en République démocratique du Congo. Selon les derniers chiffres du ministère de la Santé, environ 20 millions de Congolais, soit près de 20% de la population, souffrent de problèmes de santé mentale.

Sylvain Andema



CNSS
Caisse Nationale
de Sécurité Sociale



Recevez votre Pension sur MoMo

avec la CNSS et AKIENI

Simple, rapide et sécurisé ! Plus besoin de vous déplacer

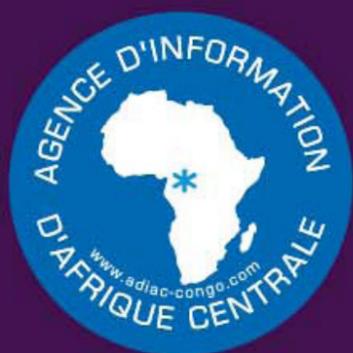
Période d'enrôlement

31 Mars ▶ 09 Avril 2025

Rendez vous dans votre agence de paiement CNSS

Avantages

- Accessible partout, à tout moment
- Paiement sécurisé directement sur votre téléphone
- Fini les files d'attente, votre pension arrive plus vite !



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



EST DE LA RDC

Denis Mukwege s'entretient à Bruxelles avec Maxim Prévot

Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxim Prévot, a reçu, le 27 mars à Bruxelles, le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018.

Le chef de la diplomatie belge s'est dit heureux d'avoir rencontré le gynécologue congolais que l'on surnomme «Réparateur des femmes». La discussion entre les deux hommes a tourné autour du conflit qui prévaut actuellement en République démocratique du Congo (RDC) ; de son impact dramatique sur la population, femmes et enfants en particulier, ainsi que des pistes de solution. Ensemble, ils ont spécialement soulevé le respect du droit international ; la redevabilité ; le dialogue national et régional inclusif ; la lutte contre les actes de haine communautaire ; l'amélioration indispensable de la gouvernance ; la justice et la lutte contre la corruption endémique. A cela s'ajoute l'importance de la poursuite de l'aide humanitaire et des soins aux femmes victimes de violences sexuelles.

Soulignons que le Prix Nobel de la paix 2018 insiste sur la tenue d'une conférence internationale sur la paix en vue de mettre un terme au cycle infernal de guerre actuellement en RDC. L'objectif, selon sa récente déclaration, est de revitaliser l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba et de créer une plateforme de haut niveau visant à faciliter un dialogue constructif et à la hauteur des défis actuels.

Martin Enyimo



Le Dr Mukwege et le ministre belge des Affaires étrangères, Maxim Prévot/DR

AGENCE NATIONALE DES RENSEIGNEMENTS

L'ancien administrateur dans le viseur des rebelles du M23/AFC

Dans un communiqué signé le 30 mars 2025 par son président, Emmanuel Adu Cole, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) exprime sa préoccupation face aux informations faisant état des menaces de mort proférées par le Mouvement rebelle M23/AFC à l'endroit de l'ancien administrateur général de l'Agence nationale des renseignements (ANR), Jean-Hervé Mbelu Biosha.

La FBCP demande au gouvernement congolais de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de protéger Jean-Hervé Mbelu Biosha, ce haut fonctionnaire qui « n'avait fait que son travail » à la tête de l'ANR, et de prévenir toutes menaces à la sécurité nationale.

Citant des sources concordantes, elle indique que le M23/AFC reprocherait à cet ancien responsable des services de renseignement d'avoir interpellé, en 2023 à Kinshasa, un financier du mouvement invité par l'ancien président de la Centrale électorale congolaise, Corneille Nangaa, qui coordonne à ce jour ce mouvement rebelle.

Selon ces sources, le nom de l'ancien administrateur de l'ANR a été cité lors d'une réunion tenue sous l'égide du coordinateur de l'AFC, qui aurait mis sa tête à prix. « Fort de ses relations avec certains proches du régime, Nangaa avait réussi à obtenir la libération de ce financier du M23, qui faisait des va-et-vient à travers tous les fronts de ce mouvement rebelle, pour y déposer de l'argent », ont-elles souligné. Corneille Nangaa n'aurait jamais digéré cette action de l'ancien administrateur de l'ANR. La FBCP a, par ailleurs, rappelé que chaque pays au monde a ses services de sécurité ou de renseignements civils et militaires, qui travaillent selon les normes et la Constitution, en vue de protéger la population et le territoire dans le strict respect des droits fondamentaux de l'homme. Pour elle, tout individu estimant que durant ses fonctions l'ancien administrateur général de l'ANR avait commis des infractions pénales à son égard, devra recourir à des procédures judiciaires au lieu des menaces de mort.

L.D.

SORTIE DE CRISE

Proposition d'un plan de paix stratégique et innovant

Le Corps universel des ambassadeurs, chevaliers, officiers et bâtisseurs de la paix s'impose comme une plateforme incontournable dans la quête de solutions durables aux crises qui secouent la République démocratique du Congo (RDC). Fort de près de cinq cents éminentes figures, incluant des experts en géopolitique primés et des entrepreneurs ayant implanté des projets dans les vingt-six provinces du pays, il appelle à une consultation directe avec le conseiller spécial en matière de sécurité du président Félix Tshisekedi.

Dans une demande d'audience officielle, accompagnée d'une lettre ouverte adressée au conseiller spécial du chef de l'Etat, le Corps universel a exprimé son engagement et sa volonté de contribuer activement à la stabilisation du pays. Selon des sources proches de ce collectif, l'initiative vise à proposer une approche novatrice et inclusive pour instaurer une paix durable dans le pays, mettant ainsi fin aux souffrances que vit la population depuis près de trois décennies déjà.

Plateforme de réflexion et d'action, ce collectif se distingue par la diversité et l'expertise de ses membres issus de divers horizons, à savoir diplomatiques, militaires, humanitaires et intellectuels. L'organisation met en avant une démarche stratégique combinant médiation, diplomatie préventive et consolidation de la paix. « La RDC a besoin d'une approche holistique pour sortir des cycles de violences. Notre plateforme, avec son réseau et son expertise, est prête à travailler de concert avec les autorités pour concevoir et mettre en œuvre des solutions adaptées aux réalités du terrain », a souligné l'ambassadeur universel de la paix et secrétaire exécutif du Corps de paix/RDC, Jeampy Alivision.



Ambassadeur universel de la paix et secrétaire exécutif du Corps de paix/RDC, Jeampy Alivision

Par cette démarche, le Corps universel espère attirer l'attention des hautes autorités du pays sur l'importance de l'inclusion d'acteurs externes et spécialisés dans la gestion des crises sécuritaires et d'autres conflits. La demande d'audience vise à établir un dialogue constructif avec le conseiller spécial en matière de sécurité du chef de l'Etat, afin d'explorer des pistes de coopération et d'action conjointe. « À travers cette

initiative, notre plateforme entend jouer un rôle clé dans la recherche d'une paix durable en RDC, en apportant des solutions pragmatiques et innovantes pour une stabilité à long terme », a expliqué Jeampy Alivision.

L'initiative du Corps universel des ambassadeurs, chevaliers, officiers et bâtisseurs de la paix/RDC marque ainsi une étape décisive dans l'engagement de la société civile et des acteurs internationaux pour une RDC pacifiée et prospère.

Lucien Dianzenza

HAUT-KATANGA

La Snél alerte sur un vol de 1000 m de câble conducteur en cuir à Kipushi

La Société nationale d'électricité (Snél) SA fait face à une recrudescence des actes de vandalisme sur son réseau dans la province du Haut-Katanga (Sud-Est du pays).

Dans la nuit du 27 au 28 mars, apprend-on, des inciviques non autrement identifiés ont encore frappé, s'attaquant cette fois à la ligne haute tension 120 kilovolts de Kipushi. Plus de 1000 mètres de câble conducteur en cuivre ont été emportés entre les pylônes 47 et 48. Les conséquences de ce vol sont lourdes, fait-on savoir, car l'alimentation en électricité de plusieurs secteurs stratégiques est compromise.

La ligne touchée alimente notamment l'entreprise minière Kiko de



Des installations de la Snél sabotées sur une ligne haute tension à Kipushi./DR

Kipushi, la commune de Katuba et la Régideso Kimilolo à Lubumbashi. Déjà fragilisée par des actes similaires, la desserte électrique dans la région subit un coup supplémentaire, accentuant le déficit de tension jusqu'au poste de Katuba. « Pas plus tard qu'avant-hier, plus de 3 000 mètres de câble ont été volés sur la ligne 50

kV de Kipushi. Ces actes anéantissent nos efforts de réhabilitation et plongent les communes de Katuba, Kenya et une grande partie de Kampemba à Lubumbashi, dans des coupures récurrentes », a déploré Jean-Marie Mutombo Ngoie, directeur régional Sud par intérim de la Snél. « Nous remplaçons progressive-

ment les parties volées par des conducteurs en acier, mais si ces individus persistent, ce ne sera plus du vol, mais un acte délibéré de sabotage », a-t-il ajouté.

Face à cette situation alarmante, la Snél SA appelle à une implication accrue des autorités politiques et administratives et des services de sécurité pour traquer

et sanctionner les auteurs de ces sabotages. Déterminé à offrir un service de qualité à ses abonnés, l'opérateur national de l'électricité souligne l'urgence d'une action concertée pour mettre fin à ces attaques qui mettent en péril l'approvisionnement énergétique de toute une région.

Martin Enyimo

COUPE DU MONDE 2026

La Lisedep déplore le refus d'octroi de visas aux supporters congolais

En provenance de Kinshasa, les supporters des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas été autorisés à quitter l'aéroport de Nouadhibou, en Mauritanie, le 25 mars, pour se rendre au stade municipal et apporter leur soutien direct à leurs joueurs.

Dans un contexte aussi difficile, privée de ses supporters, la RDC s'est tout de même galvanisée, au point de remporter la partie face à l'équipe de la Mauritanie par 2 buts à 0, en match de la 6^e journée du groupe B des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Le traitement méprisant subi par les supporters aura été le bémol. Et la Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme (Lisedep) n'est pas restée comme à l'accoutumée. Cette structure sportive fondée par Me Alain Makengo Kikandu a publié un communiqué stigmatisant le comportement des autorités mauritaniennes à l'égard des supporters venus du Congo.

«La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme, Lisedep en sigle, a suivi avec regret et amertume le refus des autorités mauritaniennes



Des supporters congolais à l'aéroport de Nouadhibou./DR

d'autoriser l'entrée des supporters congolais sur son territoire, afin d'assister et soutenir les fauves congolais contre la Mauritanie, lors de la 6^e journée comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde

2026, le mardi 25 mars 2025 à Nouadhibou, en Mauritanie. La Lisedep prend acte des arguments avancés par les autorités mauritaniennes sur le processus de visa, mais souligne l'incident diplomatique posé par

la Mauritanie en ignorant la demande consulaire de la République démocratique du Congo à travers son ambassade en Mauritanie. En vue de la diplomatie sportive, de la spécificité du sport et des bonnes

relations liant la RDC à la Mauritanie, la délégation de la RDC ne pouvait pas subir ces traitements antisportifs et inhumains par les autorités mauritaniennes. La RDC est résolument engagée à recevoir toutes les délégations sportives au nom de l'esprit sportif et du fair-play, les cas sont légions et demeurera toujours sur cette voie de l'hospitalité légendaire. Ainsi, la Lisedep sollicite des autorités congolaises compétentes d'adresser une note verbale pour avoir des mobiles de la part des autorités mauritaniennes d'avoir une telle réaction. Au demeurant, la Lisedep félicite toute la délégation congolaise pour un comportement digne d'une nation privilégiant toujours la paix et le respect mutuel. Bravo aux Léopards de la RDC pour la victoire ! Vive la Lisedep, vive la RDC», peut-on lire dans le communiqué.

M.E.

VOLLEYBALL

Le championnat départemental de Brazzaville officiellement lancé

En présence des dirigeants de la Fédération congolaise de volleyball et ceux de la ligue départementale, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Brazzaville, Charles Parfait Malonga, a donné le coup d'envoi, le 30 mars, de la compétition qui réunit les meilleures équipes de la ville dans différentes catégories.

Les hostilités du championnat départemental ont été lancées dans le fair-play et la cohésion. Appréciant le dynamisme des dirigeants de la ligue, Charles Parfait Malonga a rappelé les différents axes prioritaires établis par le ministère afin de développer le sport dans son ensemble.

Au total, plus d'une dizaine des clubs, messieurs et dames, issus des catégories juniors et seniors vont s'affronter jusqu'aux prochains mois au gymnase Henri-Elendé. La phase aller qui a débuté le 30 mars prendra fin le 27 avril.

La ligue départementale de Brazzaville veut, en effet, impulser une nouvelle vision dans la pratique de ce sport dans les différents quartiers. Selon son président, Antoine Rodrigues Zinga, l'organisation des championnats et autres compétitions s'inscrit dans la stratégie de vulgarisation du volleyball. Pour



Une séquence du match JCM-Inter/Adiac

lui, il est important de jauger régulièrement le niveau des athlètes afin de détecter et de promouvoir les nouveaux talents.

« A travers ces championnats, notre objectif est de promouvoir les valeurs fondamentales du sport : l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect et l'excellence. Le volleyball, au-delà de la per-

formance, est un puissant vecteur de rassemblement et de cohésion sociale », a déclaré Antoine Rodrigues Zinga. Il a saisi l'occasion pour lancer un appel de partenariat et de sponsoring à l'endroit des sociétés et des particuliers qui militent pour l'épanouissement du sport au Congo.

Depuis son élection le 10 février, le bureau de la ligue a

entrepris une série de visites dans les clubs et centres de formations, tout en inspectant les terrains de volleyball dans chaque arrondissement en vue de créer de nouveaux centres.

En match d'ouverture chez les juniors messieurs, la formation de Jean-Claude-Mopita (JCM) a difficilement battu celle d'Interclub sur le score

de 3 sets à 2. Elle a vu ses efforts être récompensés à la dernière minute du tie-break devant les Intéristes qui n'ont pas démerité.

Bien avant, Kinda Odzoho a dominé Renaissance par 2 sets à 1. La DGSP s'est inclinée face à Interclub 1- sets à 2. Volleyball club Dragon a pris le dessus sur JCM (2 sets à 1). Parmi les clubs participants, l'on peut noter Kinda Odzoho, Renaissance, CF JCM, DGSP, VBC Dragon, Interclub, VBC Espoir.

Selon le programme de la ligue, un tournoi des minimes et centres de formation se tiendra le 1er mai prochain. Du 3 au 4 du même mois sera organisé le championnat de beach volley. La coupe de la ville aura lieu pendant la période de trêve de la phase aller du championnat, concernant les seniors et juniors messieurs et dames.

Rude Ngoma



PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

PSIPJ

DES PRESTATIONS POUR FORMER ET SUBVENTIONNER
45 000 JEUNES VULNERABLES DESCOLARISÉS, SOUTENIR
22 000 MENAGES PAUVRES ET **5 000** PERSONNES AGÉES
 ET HANDICAPÉES VIVANT SEULE

FORMATION A
 L'ENTREPRENARIAT
 DES JEUNES
 DE 18 À 35 ANS



PAIEMENT
 DES TMC

Transferts Monétaires
 Conditionnels



FORMATION EN
 APPRENTISSAGE
 DES JEUNES
 DE 18 À 35 ANS



PAIEMENT
 DES TMAGR

Transferts Monétaires
 Activités Génératrices
 de Revenu

Pour toutes réclamations: appelez gratuitement le **1615**



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 32e journée, 1re division

Le Partizani bat chichement Laçi (1-0) et reste au pied du podium avec 5 points de retard sur Shkodër, 7 sur le Dinamo Tirana et 8 sur Egnatia. Mobile et disponible sur le front de l'attaque, Archange Bintsouka a beaucoup tenté, sans réussite.

Espagne, 33e journée, 2e division

Le Sporting Gijón chute à Huesca (2-3). Sous les yeux de Pierre Mbemba et Yann Kembo, restés sur le banc.

Espagne, 28e journée, 5e division, groupe 2

La réserve du Sporting Gijón corrige Lenense (3-0). Entré à la 65e, Frédéric Loki a marqué le 3e but de son équipe à la 80e. Le deuxième but de la saison en onze matches joués pour l'ancien Clermontois.

Géorgie, 5e journée, 1re division

Dila Gori étrille Telavi (6-0). Avec Romaric Etou titulaire en défense centrale et capitaine. Remplaçant, Déo Gracias Bassinga est entré à la 64e.

Dila Gori, qui compte un match en retard, est 4e avec 7 points.

Israël, 2e journée des play-offs, 1re division

Fernand Mayembo, averti à la 42e, et l'Hapoel Haïfa s'inclinent à domicile dans le derby face au Maccabi (0-2). L'Hapoel est 5e sur 6 avec 41 points. Seuls les trois premiers se qualifieront pour les coupes européennes.

Israël, 2e journée des play-down, 1re division

Le Bnei Raina s'impose 3-0 chez l'Ironi Kiryat Shmona (3-0). Titulaire dans le couloir gauche, Chance Leroy Mondzenga a été remplacé à la 78e.

Le Bnei Sakhnin bat l'Ironi Tiberias (2-1). Sans Mavis Tchibota, resté sur le banc.

Au classement, Bnei Raina est 2e sur 8 avec 35 points, Sakhnin est 6e avec 26 points. Les deux derniers descendent.

Italie, 30e journée, 1re division

Cagliari enterre Monza 3-0. Antoine Makoumbou est entré à la 78e, quatre minutes après l'apparition de Sylver Ganvoula sur la pelouse.

Les Sardes sont 15e avec 6 points d'avance sur la zone rouge, tandis que les Lombards sont derniers avec 10 longueurs de retard sur la



De retour dans le groupe, Kamal Bafounta est resté sur le banc, tandis que John-Celeste Makoumbou était absent.

zone de flottaison.

Warren Bondo, remplacé à la pause, et le Milan AC sont défaits à Naples (1-2). Les Rossoneri sont 9e à 9 points du podium.

Roumanie, 2e journée des play-down, 1re division

Sans Ravy Tsouka Dozi, absent pour le second match de rang, l'UTA Arad coule à Iasi (0-4). L'UTA est 6e à égalité de points avec son adversaire et avec 1 point d'avance sur les places de barragistes.

Russie, 26e journée, 2e division

Rien ne va plus pour l'Arse-nal Tula, battu à domicile par le Torpedo Moscou (0-1). Titulaire face à son ancien club, Erving Botaka Yoboma a été remplacé à la 65e alors que le score était vierge.

Le Yenisey d'Emerson Illoy Ayyet se rend à Sotchi lundi soir.

Au classement, Tula est 9e avec 33 points, derrière le Yenisey, 7e avec 37 points.

Serbie, 29e journée, 1re division

Le TSC Backa Topola prend un point chez le Partizan Belgrade (0-0). Titulaire, Prestige Mbougou a été remplacé à la 71e.

A une journée de la fin de la

saison régulière, le TSC est 9e à un point des play-offs. Il faudra donc battre le Zeleznicar Pancevo tout en misant sur un faux-pas du Novi Pazar face au Radnicki.

Slovaquie, 3e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda fait match nul 2-2 à Kocice. Titulaire, Yhoan Andzouana a joué toute la rencontre au

poste de latéral gauche.

Le DAC est 4e à douze points de la Ligue Europa et à 18 longueurs de la Ligue des champions.

Slovénie, 21e journée, 2e division**Belgique, 1re journée des play-down, 1re division**

Courtrai fait match nul 2-2 face au Cercle de Bruges. Malade, Mark Mampassi était absent, comme Senna Miangué, forfait jusqu'à la fin de saison.

Belgique, 27e journée, 2e division

Arrivé fin janvier, Vancy Mabanza inscrit son second but de la saison lors du match nul du Patro Eisden à Liège (2-2). L'attaquant brazzavillois, qui possède également la nationalité burundaise, a inscrit le but du 1-1 à la 32e de la tête.

L'ancien joueur du FC Schifflange a joué 6 matches depuis son arrivée fin janvier et avait déjà marqué face à Beveren le 9 mars.

Yannick Loemba n'était pas dans le groupe liégeois.

Lierse s'incline à domicile face à Waasland-Beveren (0-1). Sans Exaucé Mafoumbi, non retenu.

Belgique, 27e journée, 3e division, groupe VV

Heist prend un point à Thes (1-1). Remplaçant, Scott Bitsindou est resté sur le banc.

Avec 20 points, Heist reste dernière à 5 longueurs du premier non-relégable.

Belgique, 5e journée des play-down, 3e division, groupe ACFE

Warren Okombi était relégué sur le banc pour la réception de la réserve de l'Olympique Charleroi. Sans lui, Binche concède le nul 2-2 et reste 6e et dernier sur six.

Bulgarie, 26e journée, 1re division

Le Lokomotiv Sofia bat le Spartak Varna (2-1). Avec Ryan Bidounga titulaire en défense.

Le Lokomotiv est 13e avec 26 points.

Croatie, 27e journée, 1re division

Gorica prend un point chez le Lokomotiv Zagreb (1-1). Titulaire, Merveil Nodckyt a donné l'ouverture du score à Halilovic après un double une-deux (30e). Remplacé à la 90e+3. Gorica est 9e sur 10 avec 25 points.

Camille Delourme



Deuxième but sous le maillot du Patro pour Vancy Mabanza (DR)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Kosovo, 26e journée, 1re division

Déjà assuré du titre de champion depuis le 11 mars, le FC Drita termine sa saison en fanfare avec un succès probant sur Gjilani 4-0. Le club de Raddy Ovouka, titulaire, termine ainsi avec 13 points d'avance sur son premier poursuivant.

Toujours en course pour le doublé Coupe-championnat, Drita disputera les demi-finales face à Pristina les 9 et 23 avril.

Lettonie, 4e journée, 1re division

Daugavpils s'impose 2-1 chez le FC Riga. Ceti Junior Tchibinda était titulaire à la récupération et a été remplacé à la 79e minute. Daugavpils est troisième derrière Liepaja et le FS Riga.

Les deux premiers s'affrontaient et le champion en titre l'a emporté 4-1 sur son terrain. Titulaire à la pointe de l'attaque de Liepaja, Trésor Samba a été remplacé à la 75e minute.

Luxembourg, 22e journée, 1re division

Quinzième but de la saison pour Yann Mabella, qui réduit l'écart du score à la 54e minute sur penalty. Malgré cela, le Racing Union s'incline 1-3 face à Niedercorn. L'avant-centre congolais était titulaire, comme Kaban Ngoma.

Malte, 11e journée du championnat de clôture, 1re division

Floriana concède le nul 1-1 face aux Hibernians Paola. Titulaire, Christoffer Mafoumbi a été averti à la 44e minute. Floriana est deuxième, à égalité de points avec Birkirkara.

Pays-Bas, 27e journée, 1re division

Match nul entre le NEC Nimègue et l'AZ Alkmaar (3-3). Remplaçant, Brayann Pereira est entré à la 83e minute, alors que le score était fait.

Le NEC est 11e avec 6 points d'avance sur la zone rouge et 2 de retard sur les play-offs Ligue Europa Conférence.

Allemagne, 27e journée, 1re division

Augsbourg poursuit sa série d'invincibilité (6 succès et 5 nuls depuis le 12 janvier) en rapportant le score de parité de son déplacement à Hoffenheim (1-1). Chrislain Matsima était titulaire à son poste de défenseur central droit.

L'Eintracht Francfort bat Stuttgart 1-0, sans Niels Nkounkou, non retenu. La saison de l'ancien Marseillais tourne en eau de boudin, puisqu'il n'a pris part qu'à 11 matches de Bundesliga, dont 4 comme titulaire, pour 373 minutes de jeu.

Rappelons que lors de sa première saison en Allemagne, il avait joué 23 matches pour 3 passes et 3 buts.

Au classement, Francfort est 3e avec 48 points, Augsburg 9e avec 39 points.

Angleterre, 39e journée, 2e division

Luton Town l'emporte 1-0 sur le terrain de Hull City et reste en course pour le maintien (23e à deux



Premier titre en Europe pour Raddy Ovouka, sacré champion du Kosovo avec le FC Drita/DR

deux défaites.

Angleterre, 39e journée, 3e division

Northampton prend un point à Cambridge (1-1). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 90e+3 minutes.

Huddersfield coule à Charlton (0-4), sans Loïck Ayina, non retenu.

Autriche, 1re journée des play-down, 1re division

Le Linzer ASK l'emporte

de Lugano (2-0). Titulaire, Bradley Mazikou a été averti à la 24e.

Lausanne subit la loi de Lucerne (1-4). Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la pause. Si le score était de 0-3 en faveur des visiteurs, la responsabilité du latéral gauche congolais n'est pas spécialement engagée.

Dans le sens inverse, Kévin Mouanga a joué toute la seconde période.

Titulaire, Christopher Ibayi a vu Omeragic repousser son penalty à la 50e avant d'être remplacé à la 71e.

Turquie, 29e journée, 1re journée

Kayserispor torpille Hatayspor 5-0. Chandrel Masanga a joué toute la rencontre.

Défaite également pour Alanyaspor à Antalyaspor (1-2). Avec Gaius Makouta titulaire.

Après quatre mois et 15 matches à l'infirmerie, Breyton Fougeu faisait son retour dans le groupe de l'Adana Demirspor, balayé à Sivasspor (1-5). L'ancien Lyonnais est entré à la 79e alors que le score était acquis.

Avec 31 points, Alanyaspor est 14e et premier non-relégable. Hatayspor, 18e et avant-dernier avec 19 points, est en mauvaise posture tandis que l'Adana, dernier avec -2 points, est déjà condamné.

Turquie, 31e journée, 2e division

Durel Avounou n'est pas entré en jeu lors du match nul de Çorum à Pendikspor (2-2).

Ukraine, 22e journée, 1re division

Le LNZ Cherkasy s'incline à domicile face à Polissya (0-1). Beni Makouana était absent face à son ancien club.

Borel Tomandzoto et Jerry Yoka n'étaient pas retenus dans les rangs du Polissya.

Camille Delourme



Christopher Ibayi a manqué un penalty, mais Thoune s'impose face à Xamax (DR)

points du premier non-relégable).

Christ Makosso était titulaire pour le cinquième match de rang. Depuis son intégration dans l'équipe, à la mi-temps du match à Watford lors de la 34e journée, Luton a gagné 3 matches pour un nul et

2-0 à Altach, sans Queyrell Tchicamboud, absent du groupe. L'ancien Parisien ne figurait pas non plus avec la réserve.

Suisse, 29e journée, 1re division

Le Servette conserve la tête du classement après son succès sur le terrain

Le LS est 7e avec 45 points et 5 longueurs de retard sur les play-offs.

Suisse, 27e journée, 2e division

Vainqueur du Xamax 1-2, Thoune profite du faux-pas de Aarau pour reprendre la première place du classement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

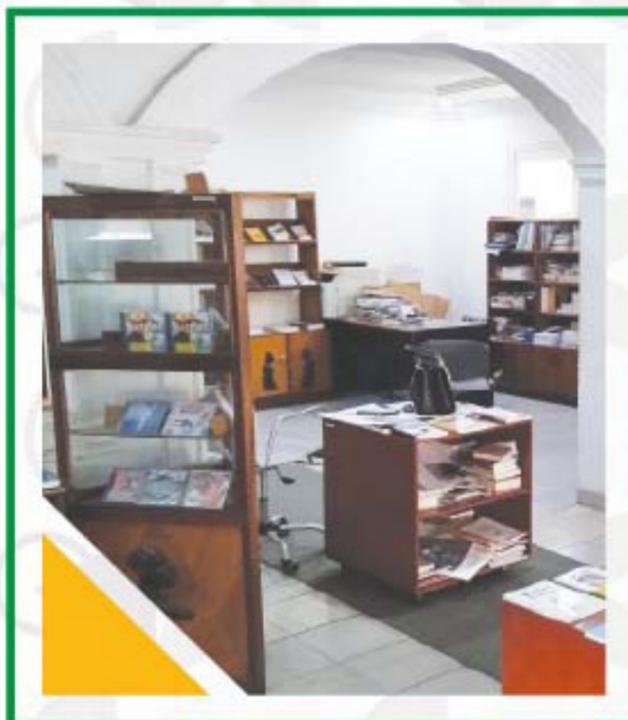
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

INSERTION PROFESSIONNELLE

Dix jeunes filles reçoivent des certificats de fin de formation en couture

L'association Force et lumière a remis, le 29 mars à son siège à Loandjili, des certificats de fin de formation en couture à dix jeunes filles de Pointe-Noire ayant suivi une formation de près de deux ans à son centre.

Afin de donner une formation de base au métier de la couture et de contribuer ainsi à l'autonomisation des jeunes filles, l'association Force et lumière initie depuis 2007 des formations assurées par un maître-couturier. Cette année, dix apprenantes font partie de la 4^e promotion formée, Raphaël-Yala, maître couturier. Elles ont donc reçu leurs certificats de fin de formation en présence de Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou, présidente de ladite association.

« Au centre de formation, les jeunes filles apprennent la couture mais ont également une formation entrepreneuriale. Cette formation leur permet d'exercer en toute quiétude dans la société et ce, de façon individuelle ou en coopérative. Ainsi, l'association accompagne le président de la République dans sa politique de développement avec les jeunes, avec les femmes dans leur autonomisation, dans l'artisanat et dans la création des petites entreprises », a-t-elle dit. Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou a ajouté: « Chers parents,



La photo de famille après la remise des certificats aux jeunes filles/Adiac

vous pouvez être fiers de ces jeunes filles et je profite de cette occasion pour vous remercier pour la confiance que vous nous avez faite ». Pour montrer aux parents et au public le fruit du tra-

vail réalisé après deux ans de formation, un défilé de mode a été organisé avec des mannequins vêtus de tenues confectionnées par les dix apprenantes. Les ovations et cris de joie du

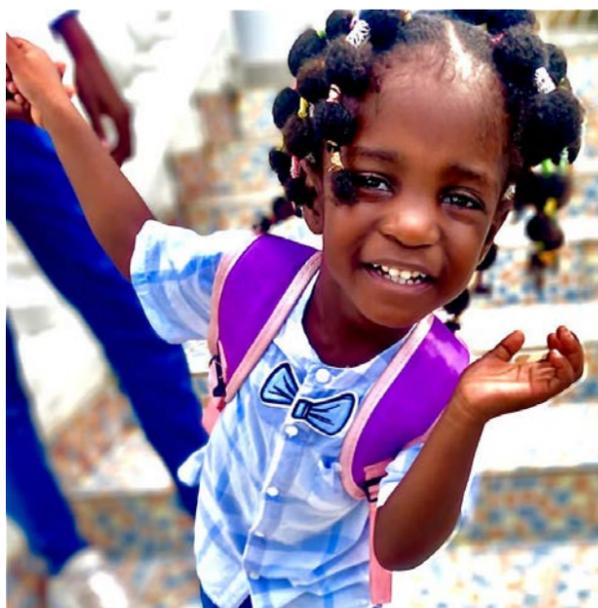
public à la sortie des mannequins arborant les créations originales des apprenantes n'ont fait que confirmer l'idée que cette promotion a sorti un bon cru. « Je remercie Mme Fernande

« Je loue Dieu parce qu'il m'a guidée en faisant cette formation. Par la même occasion, je remercie Mme Dekambi - Mavoungou qui, durant toute la formation, n'a jamais cessé de nous encourager en disant que cette formation est nécessaire et importante pour notre vie ».

Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, l'initiatrice du projet, et maître Raphael, le formateur. Grâce à eux, nous avons désormais un métier qui va nous permettre de nous autonomiser en évoluant dans nos propres ateliers ou en coopérative», a dit Ditona Souami Ginaide, une bénéficiaire de la formation. Ce même sentiment de satisfaction a été exprimé par Taty Landou Belvina, une autre bénéficiaire qui a renchéri: « Je loue Dieu parce qu'il m'a guidée en faisant cette formation. Par la même occasion, je remercie Mme Dekambi -Mavoungou qui, durant toute la formation, n'a jamais cessé de nous encourager en disant que cette formation est nécessaire et importante pour notre vie ». Créée en 2003, l'association Force et lumière organise depuis des sessions d'alphabétisation à l'intention des personnes adultes, mais aussi des activités liées aux problèmes de l'environnement, de la protection de la petite enfance. Elle initie également des formations en bureautique et des sessions en gestion des entreprises.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIUM



Mars, mois anniversaire de la disparition de notre mère Henriette Tsimi, de Josué Mankouika et de Harmel Sophie Moumbélé, les enfants, petits-enfants, arrière-petit+enfant et famille Moumbélé prient tous ceux qui les ont connu d'avoir une pensée pieuse à leur égard. Mère, neuve, fille, vous resterez à jamais dans nos cœurs. Puisse Dieu vous accueillir dans son antre divin.

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Trente nouveaux spécialistes sur le terrain

La réforme du système national de passation des marchés publics se poursuit grâce à un programme conjoint du gouvernement et de la Banque mondiale (BM). Pendant douze mois, trente stagiaires ont été formés aux procédures de cette institution.

Des jeunes diplômés congolais ont complété leur formation par une session de renforcement des capacités sur les procédures nationales de passation des marchés publics. Organisée du 25 au 28 mars par la BM, via le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir), en collaboration avec l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et la Direction générale de contrôle des marchés publics, cette session avait pour objectif d'augmenter le nombre de spécialistes qualifiés en passation des marchés sur le marché de l'emploi.

Les stagiaires ont reçu une formation pratique en approvisionnement, accompagnée d'un plan de transfert de compétences validé par la BM, réévalué et ajusté trimestriellement. Ils ont

également suivi une partie de la formation en ligne sur les nouveaux cadres de passation des marchés pour les projets financés par la BM. Ces bénéficiaires se sont familiarisés avec le jargon technique des marchés publics, notamment le PPSD (Stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement), le SFQC (Sélection fondée sur la qualité et le coût) ainsi que le STEP (Systématique des transactions de marchés publics), outil en ligne pour planifier, enregistrer et suivre les étapes clés du processus de passation des marchés.

Le système de passation des marchés publics fait partie des priorités du gouvernement congolais, qui s'est engagé dans un vaste programme de modernisation de l'administration publique et d'amélioration de la gestion des finances de l'État.



Les parties prenantes au programme de formation/DR

Le manque de spécialistes en passation des marchés a retardé la mise en œuvre de cette réforme. Sylvain Lé-kaka, directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, a indiqué: « Ces jeunes formés vont permettre à notre pays de faire un grand pas en matière de passation des marchés publics. Nous avons besoin d'eux pour garantir la cré-

dibilité de ces processus ». Le directeur général par intérim de l'ARMP, Davy Opoko, a exprimé le même sentiment de soulagement, saluant les efforts pour renforcer les organes de passation des marchés publics, de contrôle et de régulation. Les stagiaires sont encouragés à mettre en pratique les connaissances acquises et à continuer à se documenter. « Ce moment m'a per-

mis de mieux connaître les personnes avec lesquelles je vais travailler demain et celles déjà en poste qui peuvent continuer avec la BM. Le Congo est un marché important qui nécessite des spécialistes en passation des marchés. Vous serez sollicités de tous côtés », a assuré Monique Ndomé Didiba, spécialiste en passation des marchés à la BM.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

MCPLC continue sa mission de sensibilisation

L'association Marcher, courir pour la cause (MCPLC) multiplie des campagnes de dépistage du diabète au sein de la population pour gagner son pari de faire reculer cette maladie au Congo.

La dernière campagne effectuée à Ignyé, dans le département du Pool, entrant dans le cadre des préparatifs de la 5^e édition de la Traversée du Mayombe qui aura lieu en juin. Comme à chaque dépistage, MCPLC a fait passer le message de prévention à toutes les couches sociales, notamment la pratique d'une activité physique régulière tout en insistant sur une alimentation équilibrée et variée.

Faire connaître cette maladie auprès de la population d'Ignyé fait partie des stratégies pour lutter contre elle. « L'objectif était de dépister le maximum possible de personnes souffrant du diabète et d'organiser un événement sportif. L'association MCPLC a déjà engagé



L'équipe de MCPLC en pleine campagne à Ignyé/DR

un partenariat avec la ville d'Ignyé. Ce n'est pas le premier événement que nous

organisons ici. Nous avons le soutien de madame le maire et voulons revenir

afin d'organiser un nouveau dépistage », a commenté Marguerite Bérard, chargée

de l'action de la promotion de la santé. « Le dépistage est gratuit. La campagne se passe bien. La réception a été bonne et le résultat est satisfaisant. Je demande à la population d'Ignyé de venir massivement se faire dépister car c'est une opportunité offerte à tout le monde », a commenté l'une des personnes dépistées.

Le diabète, faut-il le rappeler, est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. C'est une hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang. Plus de 7% de personnes souffrent de cette maladie au Congo.

James Golden Eloué